MAIRIE DE BANNANS

BULLETIN D'INFORMATION N° 249

Réf : 2026-041/LG

Bannans, le 05 octobre 2026

CARTES AVANTAGES JEUNES

La carte « avantages jeunes » **est offerte par la commune** à tous les jeunes du village de 6 à 18 ans.

Les cartes sont disponibles au point d'info jeunesse (P.I.J.) situé au 3 rue de la Gare à Frasne.

Une pièce d'identité est nécessaire et une photo d'identité sera demandée pour toute nouvelle inscription.

EAU POTABLE : SITUATION DE CRISE

En raison de la situation actuelle des milieux aquatiques et en l'absence de précipitations significatives, **le préfet vient de prolonger les mesures de restriction jusqu'au 02 décembre 2026.**

Merci de votre vigilance pour limiter les consommations et ainsi, éviter les coupures d'eau.

Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 5e classe le fait de contrevenir aux mesures de limitation ou de suspension provisoire des usages de l'eau prescrites par le présent arrêté.

DÉJECTIONS CANINES

Nous rappelons une fois encore que **le parc est interdit aux chiens.**

Pourtant, certains n'hésitent pas à y emmener leurs chiens qui font leurs besoins dans cet espace alors que ***c'est dans le parc que jouent les enfants*** !

Par ailleurs, les déjections des chiens souillent l'herbe broutée par les vaches qui peuvent contracter la néosporose, une maladie qui provoque des avortements chez les vaches.

Aussi, nous rappelons à nouveau que **les propriétaires doivent ramasser les déjections de leurs chiens.**

CONTENEUR À TISSUS

Nous rappelons que ce conteneur n'est plus ramassé. ➔ Il sera retiré très prochainement.

Nous vous demandons de ne plus déposer de sacs à côté de ce conteneur mais de :

Les déposer en déchèteries dans les bennes dédiées.

OPÉRATION BRIOCHES

130 brioches ont été achetées pour une recette de 901€.

Au nom de l'Adapei, nous remercions les généreux donateurs et les bénévoles qui ont permis de réaliser cette noble opération.

Le maire,
Louis GIROD

MAIRIE DE BANNANS
DOUBS